

☺ CSE : nouvelles missions à la suite de la loi Climat

S'approprier les missions environnementales du CSE

Code
701014

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
350 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Membres du CSE - Membres de la CSSCT

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les thématiques environnementales dans les missions du CSE
- Mettre en oeuvre des pratiques environnementales

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Intégrer les thématiques environnementales dans les missions du CSE

Expliquer l'élargissement des missions des élus CSE aux sujets environnementaux

- Les nouveautés relatives aux 3 consultations récurrentes (orientations stratégiques, politique financière, politique sociale)
- Les changements concrets
- Rendu d'un avis
- Le droit à l'expertise
- Quiz interactif : missions du CSE et environnement

Lister les consultations ponctuelles et les impacts environnementaux

- Le mécanisme des consultations ponctuelles
- Sur quel support les informations sont-elles données ?
- Cas pratique : identifier les sujets de consultations ponctuelles

Identifier la BDESE comme un nouvel outil pour le CSE

- BDES et BDESE : quelles évolutions ?
- Contenu et forme de la BDESE
- Confidentialité de la BDESE
- Quiz interactif : Vrai/faux de la BDESE

Mesurer les impacts sur la composition et les moyens du CSE

formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Une composition du CSE inchangée
- L'opportunité de nommer un référent RSE au CSE
- L'opportunité de négocier la mise en place d'une commission développement durable
- Possibilité de négocier par accord des réunions consacrées aux sujets environnementaux, des heures de délégation supplémentaires, des jours de formation
- Cas pratique : construire un ordre du jour structuré intégrant une partie « sujets environnementaux »

Mettre en oeuvre des pratiques environnementales

Mettre en oeuvre son droit d'alerte en cas de risque grave pour la santé publique ou l'environnement

- Quand le déclencher ?
- Comment le déclencher ?
- Quelles suites ?
- Quiz interactif : exercice du droit d'alerte

Gérer le fonctionnement du CSE au quotidien dans le respect de l'environnement

- Les actions à mettre en oeuvre en faveur de l'environnement
- Des dispositions à intégrer dans le règlement intérieur du CSE
- Cas pratique : Rédiger des clauses du règlement intérieur

Gérer les activités sociales et culturelles en conformité avec ces nouvelles attributions

- Répondre à une demande des salariés de consommer autrement
- Mise en œuvre d'une politique d'achats responsables
- Cas pratique : Proposer des activités sociales et culturelles plus vertueuses

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 13 Oct. 2026
- 2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 13 Oct. 2026
- 2 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 2 Déc. 2026

BORDEAUX

- 2 Déc. 2026

CHAMBERY

- 2 Déc. 2026

GRENOBLE

- 2 Déc. 2026

LILLE

- 2 Déc. 2026

LYON

- 2 Déc. 2026

MARSEILLE

- 2 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 2 Déc. 2026

NANTES

- 2 Déc. 2026

NICE

- 2 Déc. 2026

NIORT

- 2 Déc. 2026

PAU

- 2 Déc. 2026

RENNES

- 2 Déc. 2026

ROUEN

- 2 Déc. 2026

STRASBOURG

- 2 Déc. 2026

TOULOUSE

- 2 Déc. 2026

TOURS

- 2 Déc. 2026